Santé Québec Saguenay–Lac-St-Jean – Universitaire

PAR COURRIEL
CONFIDENTIEL

Chicoutimi, le 22 septembre 2026

[redacted]

Objet : Réponse à votre demande d'accès à des documents en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*

À qui de droit,

La présente fait suite à votre demande d'accès du 9 septembre dernier visant à obtenir, via un questionnaire, diverses informations en lien avec les personnes s'identifiant comme des minorités visibles dans notre établissement.

En réponse à votre questionnaire, vous trouverez ci-joint les informations que nous détenons.

4. Disposez-vous de données sur le nombre de personnes s'identifiant comme minorités visibles qui travaillent au sein de l'organisme?*

Oui.

5. Disposez-vous de données sur le nombre de personnes s'identifiant comme Noires qui travaillent au sein de l'organisme?*

Oui.

305, rue Saint-Vallier
Chicoutimi (Québec) G7H 5H6
Téléphone : 418 541-5050, poste 200323
Télécopieur : 418 545-3054
www.santesaglac.comsantesaglac.gouv.qc.ca

Affilié
+ UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
+ UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
+ UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

6. Disposez-vous de données sur le nombre de personnes s'identifiant comme Autochtones qui travaillent au sein de l'organisme?*

Oui.

7. Ce tableau concerne le personnel au sein de votre organisation. Veuillez le remplir en indiquant combien de personnes correspondent à chaque catégorie dans votre organisme.*

Rows	Nombre total	Minorités visibles	Noir.e.s	Autochtones
Personnes qui travaillent au sein de votre organisme	12579	668	308	166
Cadres: l'ensemble des employé.e.s de votre organisme qui prennent les décisions au sein de votre organisme	475	6	3	7
Professionnel.le.s: l'ensemble des employé.e.s de votre organisation ayant une formation dans les domaines liés à leurs fonctions	3165	68	38	38
Autres employé.e.s: tout autre employé.e faisant partie de votre organisme qui n'a pas été comptabilisé.e comme cadre ou professionnel.e.	8939	594	267	121

8. Ce tableau concerne le personnel au sein de votre direction des ressources humaines (DRH) ou son équivalent. Veuillez le remplir en indiquant combien de personnes correspondent à chaque catégorie au sein de la DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES.

Rows	Nombre total	Minorités visibles	Noir.e.s	Autochtones
Personnes qui travaillent au sein du département des ressources humaines (DRH)	251	4	3	5
Cadres : l'ensemble des employé.e.s de votre organisme qui prennent les décisions au sein de l'unité des ressources humaines.	39	1	0	1

Professionnel.le.s : l'ensemble des employé.e.s de l'unité des ressources humaines ayant une formation dans les domaines liés aux ressources humaines.	63	1	1	1
Autres employé.e.s: tout autre employé.e faisant partie de l'unité des ressources humaines qui n'a pas été comptabilisé.e comme cadre ou professionnel.e.	149	2	2	3

N'hésitez pas à communiquer avec le soussigné pour toute question en lien avec le présent document.

Si notre réponse ne vous satisfait pas, il vous est possible de faire une demande de révision de notre décision. Nous joignons à cet effet un avis détaillant vos recours devant la Commission d'accès à l'information du Québec.

Nous vous prions d'agréer, nos salutations distinguées.



Jonathan Desgagné
Chef de service des affaires juridiques

JD/ko

p. j. (1)

N/Réf. : AI-10026-26